

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 avril 2019

Délibération n°2019-04-07

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix du mois d'avril à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Le Gâvre, les membres du Conseil Communautaire de la Région du Pays de Blain, sous la présidence de M. Gérard DRENO, Président, dûment convoqués le jeudi quatre du mois d'avril deux mille dix-neuf.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, Mme Nathalie GUIHOT déléguée de Blain, M. Cédric MORMANN délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, M. Jacky FLIPPOT délégué de Blain, Mme Christine CAMELIN déléguée de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, M. Thierry PLANTARD délégué de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, M. Marcel VERGER, délégué de Bouvron, M. Gérard DRENO, délégué de BOUVRON, Mme Isabelle CHASSE déléguée de Bouvron, M. Joël ETIENNE délégué de Bouvron, Mme Christine ORJUBIN déléguée de Bouvron, Mme Elisabeth CRUAUD déléguée de La Chevallerais, M Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, Mme Nathalie LANGLAIS déléguée de la Chevallerais, M. Jacky CLOUET délégué de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, M. Joël ARIZA délégué de Le Gâvre, M. Bernard BRUNET délégué de Le Gâvre, Mme Morgane FREDOUELLE LECIRE déléguée de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre

Excusés ayant donné procuration

Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme Marie-Jeanne GUINEL), Mme Catherine VANSON déléguée de Bouvron (donne pouvoir à Mme Christine ORJUBIN), Mme Marie-Claude GUILLOSSOU déléguée de la Chevallerais (donne pouvoir à M. Jacky CLOUET), M. Fabrice BLANDIN délégué de la Chevallerais (donne pouvoir à Mme Nathalie LANGLAIS), Mme Marina BODINEAU déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à Mme Claudie MERCIER)

Secrétaires de séance : Mme Morgane FREDOUELLE LECIRE et Mme Claudie MERCIER

FINANCES – BUDGET ADMINISTRATION GENERALE ET BUDGETS ANNEXES – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019

Annexes : budgets primitifs, présentation simplifiée

La présente délibération a pour objet d'approuver le compte primitif 2019, pour le budget administration générale et les budgets annexes SPANC, Transports scolaires, Déchets Ménagers et Assimilés, Centre aquatique, et des Parcs d'activités (Bel Air, Bluchets, Bourg Besniers, Noé Grée, Druge Chevaux)

Rapport de Monsieur Le Président,

Dans la continuité du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 27 février 2019, le budget primitif 2019 concrétise les orientations qui ont été débattues lors de ce conseil, et plus particulièrement décrit les moyens mis en œuvre par la collectivité pour faire face aux évolutions liées à ses compétences actuelles et ses nouveaux équipements.

Concrètement, la situation financière de la Communauté de Communes de la Région de Blain reste très fragile de part un budget principal dont les dépenses de fonctionnement sont plus importantes que les recettes (hors résultat reporté 2018) pour l'année 2019. Le faible endettement de la collectivité indique une gestion prudentielle, cependant la CCRB ne bénéficie pas sur son budget principal, de capacités d'autofinancement suffisantes et pourtant nécessaires à la mise en place de nouveaux projets.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
VOTE	
Pour	28
Contre	0
Abstention	1

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20190410-2019-04-07-DE
Date de télétransmission : 15/04/2019 sur 6
Date de réception en préfecture : 15/04/2019

Son résultat excédentaire sur l'exercice 2018 permet de maintenir l'équilibre pour l'année 2019 et est le reflet d'une exigence de gestion dans chacun des services.

Il est nécessaire de rappeler que ce nouveau budget marque une rupture dans l'évolution de la section de fonctionnement du budget principal, de part la création d'un budget spécifique pour la gestion des déchets ménagers et assimilés qui vient diminuer fortement l'excédent de fonctionnement généré par cette compétence.

Pour autant, malgré ces difficultés, le Pays de Blain confirme son engagement pour l'attractivité et le développement du territoire par la poursuite de son programme d'investissement et par l'évolution de ses compétences :

- Développement du projet culturel de territoire
- Mise en place du programme « Eau et Paysage » sur la création de voies vertes touristiques
- La réalisation d'une nouvelle déchèterie à Blain
- L'aménagement du Parc d'activités de la Noé Rimbert à Blain
- La mise en œuvre du Programme d'intérêt général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique

Afin de conforter l'attractivité du Pays de Blain et de permettre l'équilibre budgétaire pour les années à venir, des marges d'autofinancement devront être trouvées au travers des recettes de fonctionnement.

Une comparaison entre le budget primitif nouveau et passé figure dans les tableaux. Une vigilance est à apporter sur l'appréciation des variations observées entre les deux exercices budgétaires, compte-tenu du basculement du service de collecte des déchets vers un budget annexe.

1. BUDGET ADMINISTRATION GENERALE

a. Section de fonctionnement :

i. Recettes réelles de fonctionnement

CHAPITRE	BP 2018	BP 2019	EVOLUTION	
			EN €	EN %
70-Produits des services et du domaine	389 000.00	782 400.00	393 400	101.13
73- Impôts et taxes	4 718 000.00	3 094 500.00	-1 623 500	-34.41
74- Dotations et subventions	1 232 100.00	1 309 200.00	77 100	6.25
75 – Autres produits de gestion courante	281 300.00	206 300.00	-75 000	-26.66
013- Atténuations de charges	37 600.00	20 000.00	-17 600	-46.81
77- Produits exceptionnels	17 000.00	0.00	-17 000	-100
002 – Excédent antérieur reporté	240 000.00	420 000.00	180 000	75.00
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 915 000.00	5 832 400.00	-1 082 600	-15.66

ii. Dépenses réelles de fonctionnement

CHAPITRE	BP 2018	BP 2019	EVOLUTION	
			EN €	EN %
011- Charges à caractère général	1 637 250.00	966 260.00	-670 990	-40.98
012 – Charges de personnel	1 949 000.00	1 853 090.00	-95 910	-4.92
65- Autres charges de gestion courante	1 593 300.00	1 385 300.00	-208 000	-13.05
042 – Amortissements	186 000.00	100 000.00	-86 000	-46.24
023- Virement à la section d'investissement	200 000.00	200.000.00	0	0.00
66 – Charges financières	50 750.00	30 000.00	-20 750	-40.89
014- Atténuation de produits	1 280 000.00	1 245 000.00	-35 000	-2.73
022 – Dépenses imprévues	16 700.00	50 750.00	34 000	203.59
67 – Charges exceptionnelles	2 000.00	2 000.00	0	0.00
TOTAL DÉPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 915 000.00	5 832 400.00	-1 082 600	-15.66

b. Section d'investissement : Détermination du besoin de financement

Capacité d'investissement	BP 2019	Dépenses d'investissement	BP 2019
Virement de la section de fonctionnement	200 000.00	16- Emprunts et dettes assimilés	130 000.00
Ressources propres		Remboursement annuel de la dette	
FCTVA	946 785.44	Autres	
Autres			
Subventions d'investissement	735 300.00	20 à 23 et 45 – Dépense d'équipement	1 941 300.00
Cession d'immobilisations	100 000.00	26 à 27 – Participations et créances	
Emprunt	89 214.56		
Total Capacité de financement	2 071 300.00	Total Dépenses d'investissement	2 071 300.00

2. BUDGETS ANNEXES

a. Budget annexe Transport Scolaire

La Région met en place de nouvelles dispositions concernant le transport scolaire pour la rentrée 2019/2020, notamment la création d'un tarif unique d'abonnement de 110€ par élève. Le recouvrement sera directement traité par la Trésorerie de Nantes et les inscriptions seront à faire sur le site Internet de la Région. Par conséquent, ces nouvelles mesures viennent diminuer le budget d'environ 12%.

b. Budget annexe Centre aquatique

Ce budget annexe comprend en dépenses de fonctionnement principalement la rémunération du délégataire à hauteur de 435k€ ainsi que l'utilisation de la piscine par les écoles pour un montant de 85k€. Le reste des dépenses concerne les intérêts d'emprunt.

Pour ce budget, l'ensemble des factures d'investissement a été réglé en 2018, l'année 2019 sera consacrée au transfert de l'actif du centre aquatique. L'amortissement du bâtiment débutera en 2020.

c. Budget annexe SPANC

Une augmentation de 26% est proposée au BP2019. Celle -ci est liée essentiellement à la mise en place du remboursement des frais de structures, soit une charge supplémentaire d'environ 17 k€. Il est attendu une augmentation des ventes de prestations de 20% (passant de 10k€ à 12k€) liée à l'augmentation des tarifs.

d. Budget annexe Déchets ménagers et assimilés

Comme évoqué lors de la présentation, le BA Déchets ménagers et assimilés est mis en place à partir de 1^{er} janvier 2019. Pour cette première année d'exercice, l'inscription budgétaire 2019 se porte à 1 700 500€. Il est prévu des dépenses d'investissement à hauteur de 287k€ (achat de conteneurs, travaux en déchèterie...)

e. Budgets annexes Parcs d'activités

D'une manière générale, les budgets annexes des Parcs d'activités ((Bel Air, Bluchets, Bourg Besniers, Noé Grée, Druge Chevaux) comportent les crédits pour les opérations de viabilisation/travaux complémentaires nécessaires à la vente des parcelles ainsi que pour la gestion des stocks de terrains viabilisés.

3. EQUILIBRE GENERAL

BUDGET PRIMITIF	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget Administration générale	5 832 400,00 €	2 071 300,00 €	7 903 700,00 €
BA Transport Scolaire	1 293 500,00 €	1 180 000,00 €	2 473 500,00 €
BA SPANC	100 000,00 €	21 000,00 €	121 000,00 €
BA Déchets ménagers	1 700 500,00 €	287 000,00 €	1 987 500,00 €
BA Centre Aquatique	590 460,00 €	280 500,00 €	870 960,00 €
BA Parcs d'activités	5 980 956,00 €	5 844 842,85 €	11 825 798,85 €
TOTAL CONSOLIDE	15 494 016,00 €	9 684 642,85 €	25 182 458,85 €

Le total consolidé de tous les budgets s'élève à **25 182 458.85€**

4. DETTE CONSOLIDEE

	AG	Parc d'activités Bel Air	Parc d'activités Bluchets	Transport scolaire	Centre aquatique	TOTAL
Encours de dette au 1 ^{er} /01	451 954.54	725 999.19	483 713.63	122 328.14	1 638 511.84	3 422 507.34
-Remboursement annuel de dette	52 287.20	527 619.96	45 898.20	48 890.28	150 786.68	825 482.32
+ Dette nouvelle						
Encours de dette 31/12	399 667.34	198 379.23	437 815.43	73 437.86	1 487 725.16	2 237 025.02

Pour faire suite à cette présentation du budget primitif pour l'exercice 2019, il appartient aux membres du Conseil Communautaire de se prononcer sur son approbation

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1, L.2311-2, L.2311-3, L.2312-1 à L.2312-4,

VU le débat d'orientation budgétaire lors du conseil communautaire du 27 février 2019,

VU le compte administratif 2018 et l'affectation des résultats en découlant,

CONSIDERANT les rapports de présentation du budget primitif 2019 pour l'ensemble des budgets désignés préalablement,

CONSIDERANT le document technique du budget primitif 2019 soumis à l'assemblée délibérante respectant les nomenclatures budgétaires et comptables M14 et M4

Sur ce rapport, il est proposé au Conseil Communautaire :

➤ D'approuver le budget primitif 2019 comme suit :

BUDGET ADMINISTRATION GENERALE	BUDGET PRIMITIF 2019
Section Fonctionnement	5 832 400
Section Investissement	2 071 300
TOTAL DU BUDGET	7 903 700

BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE	BUDGET PRIMITIF 2019
Section Fonctionnement	1 293 500
Section Investissement	1 180 000
TOTAL DU BUDGET	2 473 500

BUDGET ANNEXE SPANC	BUDGET PRIMITIF 2019
Section Fonctionnement	100 000
Section Investissement	21 000
TOTAL DU BUDGET	121 000

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	BUDGET PRIMITIF 2019
Section Fonctionnement	1 700 500
Section Investissement	287 000
TOTAL DU BUDGET	1 987 500

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE	BUDGET PRIMITIF 2019
Section Fonctionnement	590 460
Section Investissement	280 500
TOTAL DU BUDGET	870 960

BUDGET ANNEXE PA BEL AIR	BUDGET PRIMITIF 2019
Section Fonctionnement	2 811 460
Section Investissement	2 577 370
TOTAL DU BUDGET	5 388 830

BUDGET ANNEXE PA BLUCHETS	BUDGET PRIMITIF 2019
Section Fonctionnement	1 400 080
Section Investissement	1 383 000
TOTAL DU BUDGET	2 783 080

BUDGET ANNEXE PA BOURG BESNIERS	BUDGET PRIMITIF 2019
Section Fonctionnement	407 555
Section Investissement	487 083.3
Total du budget	894 538.30

BUDGET ANNEXE PA NOE GREE	BUDGET PRIMITIF 2019
Section Fonctionnement	1 217 061
Section Investissement	1 195 573.91
TOTAL DU BUDGET	2 412 634.91

Accusé de réception en préfecture
 044-244400453-20190410-2019-04-07-DE
 Date de télétransmission : 15/04/2019 sur 6
 Date de réception préfecture : 15/04/2019
 Affichée le 16/04/2019

BUDGET ANNEXE PA DRUGE CHEVAUX	BUDGET PRIMITIF 2019
Section Fonctionnement	144 800
Section Investissement	201 815.64
TOTAL DU BUDGET	346 615.64

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 28 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

Fait et délibéré en séance
Le 10/04/2019

Le Président, Gérard DRENO



Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20190410-2019-04-07-DE
Date de téltransmission : 15/04/2019 sur 6
Date de réception préfecture : 15/04/2019